



Le(s) soussigné(s) :

Nom(s) et prénom(s) :

Régime matrimonial :

Demeurant à :

Code Postal

Ville

Reconnaissent avoir visité avec le concours de

L'agence L'IMMOBILIER CÔTE À CÔTE sise 6 boulevard de Maréchal FOCH 92500 RUEIL-MALMAISON RCS N°852421668
NANTERRE – SAS au capital de 7600€.

Le bien ci-après désigné :

Nature :

Adresse :

Surface Carrez (si copropriété)

Et propose de l'acquérir aux conditions suivantes :

Article 1 – Prix proposé

Le soussigné propose d'acquérir le bien désigné ci-dessus au prix frais d'agence inclus de (en chiffres et en lettres) :

Suivant les modalités qui seront fixées dans l'avant contrat. Le prix sera payable comptant le jour de la signature de la vente définitive.

Article 2 – Durée de la validité de l'offre

La présente offre est valable jusqu'au

La présente offre sera transmise sans délai par le mandataire au vendeur.

Article 3 – Honoraires du mandataire

La présente offre d'achat a été négociée avec le concours du Mandataire. En cas d'acceptation de l'offre et après levée des éventuelles conditions suspensives, le Mandataire aura droit à sa rémunération telle que prévue par le mandat N° du qui est à la charge du vendeur / acquéreur qui le reconnaît et l'accepte.

Article 4 – Régime juridique de l'offre

Le soussigné déclare avoir été informé que la présente offre n'est pas soumise au délai de rétractation de QUATORZE JOURS prévu par les articles L. 221-18 et suivants du Code de la Consommation, puisqu'elle a uniquement pour objet d'inviter le vendeur à signer un avant contrat, s'il accepte le prix proposé, qui fixera les conditions de la vente.

L'engagement des parties :

Fait à

Le

En autant d'exemplaires que de parties dont un est remis directement ou par email à chacune des parties qui le reconnaît.

L'Immobilier côte à côte met en garde les vendeurs du risque d'insolvabilité des acquéreurs et conseille aux vendeurs de prendre des garanties en sus du document de renseignements financiers, rempli à la demande expresse de l'Immobilier côte à côte par les acquéreurs à l'attention des vendeurs, et remis aux vendeurs, qui le reconnaissent.

Signatures des parties

Le(s) acquéreur(s) avec la date et la mention :

Le(s) propriétaire(s) avec la date et la mention :

« lu et approuvé, prix proposé frais d'agence inclus »

« lu et approuvé, bon pour acceptation d'offre d'achat au prix net vendeur de »

Le Mandataire avec ses honoraires TTC, la date et la mention : « Lu et approuvé, bon pour commission de »



Il sera demandé par l'Immobilier côte à côte aux acquéreurs, qui le reconnaissent, copie de leur pièce d'identité. Elle sera conservée par l'Immobilier côte à côte dans le dossier de vente, conformément à la réglementation en vigueur, pour une durée n'excédant pas 5 ans.



L'IMMOBILIER côte à côte

ÉTAT CIVIL

MONSIEUR

Nom
Prénoms : 1)-
2)-
3)-
Date de naissance
Lieu de naissance
Nationalité
Carte de séjour
Date de validité
Adresse

Tél Port
Tél fixe
Mail
Profession
Nom Entreprise
Ancienneté

MADAME

Nom (de jeune fille)
Prénoms : 1)-
2)-
3)-
Date de naissance
Lieu de naissance
Nationalité
Carte de séjour
Date de validité
Adresse

Tél Port
Tél fixe
Mail
Profession
Nom Entreprise
Ancienneté

Contrat de mariage OUI NON
Quel régime
Date du contrat

SITUATION MATRIMONIALE

Notaire qui l'a établi

PLAN DE FINANCEMENT

APPORT

- Économies (hors vente de votre bien) €
- Emprunt Immobilier € Durée Taux %
- Crédit relais € Durée Taux du relais %
sur un bien de m2 Situé
- Montant estimé € Crédit restant dû €

REVENUS

Monsieur :	€ NET MENSUEL	Madame :	€ NET MENSUEL
Autres revenus	€ NET ANNUEL	Autres revenus	€ NET ANNUEL

NOTAIRES DES ACQUEREURS

Étude
Nom du notaire
Lieu

L'immobilier côte à côte

6 Bd du M^{al} Foch
92500 Rueil-Malmaison
01 47 08 45 40
www.limmobiliercoteacote.com
rf@immobiliercoteacote.com

SAS au capital de 7600 € | RCS de Nanterre | SIREN 852 421 668 | APE 6831Z | CPI de Paris Ile de France N° 9201 2019 000 042 416 | Adhérent SNPI N° 21584 | TVA intracommunautaire FR 84 852 421 668. Le professionnel ne doit recevoir ou détenir aucun fonds pour l'activité concernée, sauf ceux correspondant à sa rémunération ou sa commission.

